

Les francophones de Flandre se font entendre à l'Onu

■ Ils rappellent que la Belgique n'a toujours pas ratifié la Convention-cadre des minorités.

A lors qu'en Belgique le ministre de la Périphérie flamande Ben Weyts (N-VA) faisait adopter un projet de décret visant à "flamandiser" les actes notariaux (*La Libre* du 01/12), l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF) s'efforçait de faire entendre sa voix au onzième Forum des minorités de l'Onu à Genève...

Dix-sept ans après l'avoir signée, la Belgique n'a toujours pas ratifié la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Ce qui ne fait que renforcer les discriminations subies par quelque 367 000 francophones – selon un sondage qui n'a jamais été démenti. Parmi ces discriminations, l'accès quasi impossible au logement social, le refus de subventions pour les associations culturelles francophones, l'obligation pour les élus communaux de parler uniquement le néerlandais au conseil en dépit d'un arrêt de la Cour constitutionnelle qui les autorise à parler en français...

Pendant deux jours, la délégation présidée par Edgard Fonck a rappelé les contradictions de la position belge en matière de protection des minorités et de lutte contre les discriminations lin-

guistiques. D'une part, vous avez le ministre belge des Affaires étrangères qui affirme la main sur le cœur que "les droits de l'homme ne sont pas une faveur que les États accordent, mais une obligation à l'égard de tous". Et que "la Belgique continue à encourager la ratification des conventions internationales relatives aux droits de l'homme". D'un autre côté, il y a la N-VA, dans la majorité aux niveaux régional et fédéral, qui ne veut pas entendre parler de minorité francophone, ni de discriminations linguistiques. Pire, la Flandre officielle répète qu'elle ne ratifiera pas la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales.

Des promesses non tenues

Cela a amené la Coalition des associations francophones de Flandre qui regroupe l'Action fouronnaise, des associations culturelles de la périphérie bruxelloise et l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF) à interpeller l'Onu pour convaincre la Belgique et la Flandre de ratifier sans réserve la Convention-cadre pour la protection des minorités, en suivant la résolution 1301 du Conseil de l'Europe. Elles ont aussi rappelé l'exigence de créer un Institut national des droits de l'homme comme la Belgique s'y est engagée devant l'Onu en 2016.

Christian Laporte